

Cependant, il reste encore d'importantes mesures à prendre. Je vais en nommer deux. Chaque député a droit à une allocation pour frais non imposable d'un minimum de 21 300\$ par année, sans avoir à produire de reçus. Cela doit être changé. Par ailleurs, les contribuables insistent pour qu'on réforme en profondeur, et non de façon superficielle, les pensions des députés et sénateurs.

À cet égard, les Canadiens réclament une réduction des contributions de l'État, qui dépassent d'au moins 10 millions de dollars par année les normes du secteur privé. Ils veulent aussi qu'on modifie la structure des prestations, qui a créé des engagements actuariels de près de 200 millions de dollars.

Les contribuables surveilleront de près ce qui se fera dans ce domaine, et nous aussi.

* * *

LA SOCIÉTÉ IMP AEROSPACE COMPONENTS LTD.

Mme Dianne Brushett (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président et collègues députés, une grève paralyse l'IMP Aerospace Components Ltd., à Amherst, en Nouvelle-Écosse. Depuis la Seconde Guerre mondiale, la population d'Amherst a toujours apprécié la présence d'Aerospace dans sa localité, l'usine y employant plus de 150 personnes pour la fabrication de pièces aérospatiales.

Le conflit qui oppose la direction au syndicat est très complexe et s'envenime de jour en jour depuis la rupture des pourparlers à la mi-décembre.

Pour sa nouvelle usine qui a officiellement ouvert ses portes l'an dernier seulement, l'IMP a bénéficié de millions de dollars de fonds publics fédéraux et provinciaux.

J'exhorte la direction à reprendre les négociations le plus tôt possible et je suis prête à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour mettre un terme à cette grève qui accable la population d'Amherst et qui crée un climat de méfiance.

* * *

CAMBRIDGE

M. Janko Perić (Cambridge): Monsieur le Président, le 25 octobre 1993, j'ai eu l'honneur d'être élu député de la circonscription fédérale de Cambridge par la population de Cambridge, de North Dumfries et du sud de Kitchener. Cette élection revêt pour moi une importance toute particulière, car je suis le premier Canadien d'origine croate à être élu à la Chambre des communes.

• (1415)

Je suis venu dans ce pays en 1968, en quête d'une vie et d'un avenir meilleurs. J'y ai trouvé ce que je cherchais et j'en suis reconnaissant au Canada et au peuple canadien.

En tant que Croate, je fraternise avec tous les peuples du monde entier et, à titre de Canadien, je suis prêt à leur venir en aide.

Vive le Canada. *Long live Canada. Zivila Canada.*

Article 31 du Règlement

L'ÉCONOMIE

M. Alex Shepherd (Durham): Monsieur le Président, je voudrais soulever une question d'un grand intérêt pour toutes nos petites et moyennes entreprises de Durham et de tout le Canada. Nous devons à ce secteur la création de 75 à 83 p. 100 de tous les nouveaux emplois dans le passé immédiat. Par ailleurs, la majeure partie de notre économie se trouve contrôlée de l'extérieur de nos frontières.

Je crois que des mesures d'encouragement et de soutien pour les petites et moyennes entreprises de même que dans le domaine des nouvelles technologies permettraient aux Canadiens de reprendre le contrôle de leur économie. Nous devons créer de nouvelles sources de capitaux, et je signale à cet égard que les caisses de retraite et autres instruments d'épargne représentent un vaste réservoir de capitaux et une bonne source de capitaux à long terme pouvant étayer la croissance à long terme de notre économie.

* * *

[Français]

LA MIL DAVIE

M. Antoine Dubé (Lévis): Monsieur le Président, je vous remercie de me permettre, à titre de député de Lévis, de sensibiliser les membres de cette Chambre à la situation alarmante qui prévaut actuellement au chantier maritime MIL Davie.

Des 3 500 employés qu'il y avait au début de 1993, il n'en reste plus que 2 400 actuellement. Or, comme les mises à pied s'effectuent au rythme d'une centaine par semaine, le nombre d'employés risque de descendre jusqu'à 500 d'ici les prochains mois. Si rien n'est fait prochainement, cela représentera une perte économique de 600 millions de dollars pour la région de Québec.

L'entreprise a élaboré un plan de conversion du militaire au civil, mais la MIL Davie a besoin de contrats de transition avant d'être concurrentielle au niveau international.

En conséquence, je demande au gouvernement de considérer prioritairement l'octroi du contrat de construction du traversier des Îles-de-la-Madeleine et de l'aider dans la mise au point du *smart ship*.

* * *

[Traduction]

LES ARMES À FEU

M. Jim Abbott (Kootenay—Est): Monsieur le Président, les demandes de renseignements arrivent de plus en plus nombreuses au sujet de la nouvelle réglementation prise en vertu du projet de loi C-17 et qui régit les autorisations d'acquisition d'armes à feu.

Selon mes informations, le nouveau règlement devait entrer en vigueur le 30 juin 1993, mais son application a été reportée au 1^{er} janvier dernier pour qu'on puisse mettre le programme en place. La troisième semaine de janvier est maintenant bien entamée et la confusion et l'exaspération règnent entre les propriétaires d'armes à feu, la GRC et les responsables de la formation au